Commune de Saint-Palais 2 Place de la Mairie

CONVOCATION Conseil Municipal

18110 SAINT-PALAIS

ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Dans la salle de conseil de la mairie le mercredi 14 décembre 2022 à 19 h 00.

Veuillez agréer l'expression de ma considération distinguée.

A Saint-Palais, le 7 décembre 2022.

Ordre du jour:

- Approbation du PV du conseil du 9 novembre (PV joint)
- <u>Délibérations</u>:
 - > Tarifs communaux 2023
 - ➤ Subvention comice 2023
 - > Transfert pour abondement du chapitre du personnel
 - ➤ Régie d'avances de la commune (carte bancaire)
 - Adhésion à la convention de participation CDG 18 Risque santé
- Orientations budgétaires 2023 (bibliothèque, commerce, voirie)
- Infos:
 - Renouvellement convention SBPA
 - o Renouvellement convention Foyers Ruraux du Cher
 - o Participation aux dépenses de fonctionnement école de Bourges
- Questions diverses

Le Maire, Aurélie CHABENAT

POUVOIR (1)

Je soussigné (2)......

Donne pouvoir à.....

- de me représenter à la réunion du
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour suivant (3) auquel cette réunion serait reportée pour une cause quelconque (4).

Fait à

- (1) à n'utiliser qu'en cas d'absolue nécessité
- (2) Nom, prénom, adresse
- (3) N.B. trois reports au maximum
- (4) Porter à la main «Bon pour pouvoir » et signer

le